



**Les syndicats FO et CGT  
appellent tous les salariés à une :**

**Assemblée Générale le 6 mai 2014  
de 12 heures 30 à 13 heures 30**

**Salle Atlantique  
au RDC de Wilo**

## **Projet de création de la Direction des Services aux clients et des Opérations d'Assurances**

Lors du comité d'établissement DMSMO du 8 avril, Yves Moulin a présenté un immense projet qui concerne environ 800 salariés. Quel est le lien entre ce regroupement à vaste échelle et l'objectif de réduction de coût fixé par Mario Greco à un milliard d'euros d'ici 2016 ? Comment faire face sans embauche à l'augmentation de la charge de travail du fait de la loi Hamon et de l'ANI sur la prévoyance ?

Constatant que la Direction veut développer la polyvalence, les élus FO et CGT ont expliqué en séance que les sous-effectifs additionnés aux sous-effectifs ne font qu'aggraver la situation. **Compte tenu des départs prévisibles en retraite non remplacés, ce plan se révèle être un plan de compression des effectifs avec des conséquences aggravées sur les conditions de travail et la santé des salariés.**

Et pour ces activités ne faut-il pas réclamer des garanties contre tout plan d'externalisation et de délocalisation ?

**Les syndicats FO et CGT invitent tous les salariés à venir en débattre à l'Assemblée Générale du 6 mai afin de définir les revendications avant le prochain CE du 13 mai.**

# Production informatique

Les syndicats FO et CGT et la délégation permanente de la production informatique s'adressent à Éric Lombard pour lui demander **de garantir le maintien à tous les salariés de leurs fonctions et de leurs rémunérations** (y compris la moyenne des astreintes des 5 dernières années) comme le prévoit les dispositions légales concernant la mise à disposition.

Les syndicats CGT et FO ont contesté devant la TGI de Paris le refus de la Direction de communiquer des informations essentielles à la compréhension du projet. Le TGI rendra sa décision le 27 mai 2014. Mais nos syndicats pourraient poursuivre notre action sur un autre plan judiciaire compte tenu de la loi improprement nommée « Sécurisation des Emplois » que nous avons contesté dans la rue.

## Projet Réassurance

**La Direction a exigé un avis lors de la séance du 8 avril alors que le comité d'établissement n'avait pas pu échanger avec les salariés concernés sur le projet et les premières réponses obtenues !** Seuls, les élus UNSA ont accepté, sur instruction de leur syndicat, de rendre un avis. Ils ont bien changé depuis leur élection !

Retenons que cette fois tous les élus qu'ils soient CFDT, CGC, CGT ou FO ont refusé de rendre un avis.

La Direction a même menacé d'utiliser les nouvelles dispositions légales qui limitent les droits des comités d'entreprises ! **Quoiqu'il en soit, les syndicats FO et CGT continueront de défendre le droit à une information complète et loyale en CE et la reconnaissance du comité d'établissement en tant que délégation collective des salariés.**

## Pour une prime de compensation de 1000 €

Encore un sale coup du gouvernement et du parlement contre les salariés : **le montant des cotisations patronales de prévoyance (part complémentaire santé) a été mis à la charge fiscale des salariés ce qui conduit à une augmentation du revenu imposable sans augmentation de revenu.** Cette disposition conduit à une augmentation d'impôt qui peut être importante surtout pour ceux qui subiraient un changement de tranche.

Or, depuis des années, les entreprises bénéficient de baisses de cotisations et puisque ces cotisations sont en réalité du salaire différé, cela revient à une baisse de salaire.

**Pour les salariés : baisse de salaire et hausse des impôts !**

**Les syndicats CGT et FO demandent à la Direction de verser aux salariés une prime compensatrice de 1000 € pour tous.**

**Tous à l'Assemblée Générale le 6 mai 2014**

**de 12 heures 30 à 13 heures 30**

**Salle Atlantique**

**Réservez votre date !**